

**Un traumatisme
crânien n'est
pas à prendre à
la légère**



Service des Urgences GHdC
Sites Saint-Joseph,
Notre Dame et IMTR

Education du patient
rue Marguerite Depasse, 6
6060 GILLY

GHdC
Grand Hôpital de Charleroi
www.ghdc.be

COM_004 (08/02/17)



**LA
COMMOTION
CEREBRALE**

Une commotion cérébrale est un type de traumatisme crânien ou crânio-cérébral causant un ébranlement du cerveau. Celui-ci est souvent consécutif à un choc sur la tête.

Ce traumatisme provoque un changement dans le fonctionnement des cellules cérébrales (du cerveau), causant des troubles transitoires des fonctions cérébrales. Les dommages de la structure seront souvent réversibles en quelques heures ou jours. Les différents examens (scanner et résonance magnétique) seront habituellement normaux et donc ne seront pas réalisés d'emblée.

Il existe différents types de commotions

Les commotions sans perte de connaissance et sans fracture du crâne. Celles avec perte de connaissance initiale (quelques secondes voire plusieurs minutes) et les traumatismes plus graves avec coma d'emblée avec ou sans fractures du crâne associées.

Vous rentrez chez vous après une commotion cérébrale... Que faut-il surveiller ?

- ⊙ Altération de l'état de conscience.
- ⊙ Nausée/vomissement.
- ⊙ Maux de tête persistants.
- ⊙ Vertiges/déséquilibre.
- ⊙ Trouble de la marche, de l'élocution, maladresse des mains.
- ⊙ Confusion/Désorientation/Troubles du comportement.
- ⊙ Trouble visuel.



Durant les 24 premières heures, la surveillance doit être faite toutes les 2 heures et de manière moins stricte jusqu'à 48 heures après le traumatisme.
Si un ou plusieurs symptôme(s) apparaît(ssent) ou persiste(nt) :

**CONSULTEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
OU REVENEZ AUX URGENCES**

Quelques recommandations :

- ➔ La personne commotionnée doit rester au calme (pas de lecteur MP3, ordinateur, télévision, jeux vidéos et lecture) dans une pièce sombre.
- ➔ Dans l'immédiat, toute activité physique est interdite.
- ➔ Une alimentation légère est souhaitable dans les 12 heures après le traumatisme.
- ➔ Aucune médication n'est autorisée, sauf prescription.